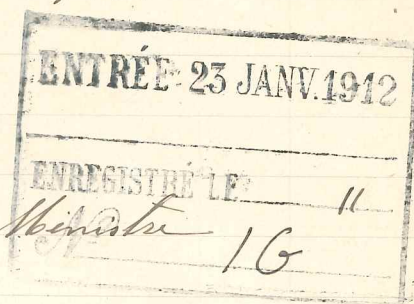




Andenne le 21 janvier 1912



Monsieur le Ministre

Le soussigné jouant Auguste garde
particulier Domicilier route Des Echovies
à Andenne, sollicite Monsieur le
Ministre du travail l'autorisation d'établir
au lieu dit Des Echovies (Andenne)
une briqueterie temporaire sur une
parcelle de terrain lui appartenant
d'une contenance d'environ 12 ares située
à 400 mètres du bois communal de faulx.

Cette briqueterie est destinée à lui
fournir les briques nécessaires à la
construction d'une maison.

Il prie d'agréer Monsieur
le Ministre l'hommage de son profond
respect

Aug. jouant